



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/37  
27 juin 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
et l'économie des transports  
(15 et 16 septembre 2005)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DIX-HUITIÈME SESSION\***  
**qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève**  
**le jeudi 15 septembre 2005 à 10 heures**

1. Adoption de l'ordre du jour TRANS/WP.5/37

**Points principaux**

2. Activités futures du Groupe de travail TRANS/WP.5/2005/1

---

\* Suite à une décision des Services de conférence de l'ONUG et dans un souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leur exemplaire des documents mentionnés dans le présent ordre du jour provisoire pour la dix-huitième session du Groupe de travail. Aucun document ne sera disponible en salle. Tout document manquant peut être obtenu auprès de la Section de distribution des documents (bureau C.337, 3<sup>e</sup> étage, Palais des Nations).

De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE: <http://www.unece.org/trans/Welcome.html>) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 0039), soit par courrier électronique (bernadette.healy@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir plan en dernière page), afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 72413).

GE.05-21846 (F) 210705 220705

3. Suivi des faits nouveaux intéressant les corridors et zones de transport paneuropéens
    - a) Relation entre les accords relatifs aux infrastructures en vigueur (AGR, AGC, AGTC et son protocole, et AGN) et les projets en cours (TEM et TER) de la CEE, d'une part, et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, d'autre part TRANS/WP.5/2005/5
    - b) Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes TRANS/WP.5/2005/16 et Add.1 à 4  
TRANS/WP.5/2004/1/Add.1
  4. Développement des liaisons de transport Europe-Asie
    - a) Rapport de la réunion informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie TRANS/WP.5/2005/2
    - b) Élaboration des éléments du programme commun CEE/CESAP pour le développement des liaisons de transport Europe-Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question TRANS/WP.5/2001/14
    - c) Organisation de trains de démonstration TRANS/WP.5/2005/4
  5. Systèmes de financement des infrastructures de transport TRANS/WP.5/2005/6
  6. Transports dans la région méditerranéenne
    - a) Centres méditerranéens d'études et de formation en matière de transport TRANS/WP.5/2005/7
    - b) Développement des transports dans la région méditerranéenne TRANS/WP.5/2005/8
    - c) Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar
  7. Projet de programme de travail pour la période 2006-2010 TRANS/WP.5/2005/10
- Points pour information**
8. Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail
    - a) Commission économique pour l'Europe E/2005/37-E/ECE/1431

- |   |   |
|---|---|
| b) Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires   | ECE/TRANS/162                                       |
| 9. Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport  | TRANS/WP.5/2005/3<br>TRANS/WP.5/2005/11<br>et Add.1 |
| 10. Relation entre les transports et le développement économique  | TRANS/WP.5/2005/12                                  |
| 11. Assistance relative à l'adaptation institutionnelle de l'administration d'État et des entreprises de transport à l'économie de marché | TRANS/WP.5/2005/13                                  |
| 12. Système européen cohérent d'infrastructures de transport international  |   |
| a) Concept de qualité des services  | TRANS/WP.5/2005/9<br>TRANS/WP.5/2005/14             |
| 13. Établissement d'un système européen de bases de données sur les transports  | TRANS/WP.5/2005/15                                  |
| 14. Questions diverses  |   |
| 15. Adoption du rapport   |   |
-

## NOTES EXPLICATIVES

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est son adoption.

#### Points principaux

### 2. ACTIVITÉS FUTURES DU GROUPE DE TRAVAIL

À la suite de la réunion informelle tenue entre le Président du Comité des transports intérieurs, le Président et le Vice-Président du Groupe de travail et le secrétariat, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les recommandations formulées à l'issue de cette réunion (voir par. 10 du rapport TRANS/WP.5/2005/1).

### 3. SUIVI DES FAITS NOUVEAUX INTÉRESSANT LES CORRIDORS ET ZONES DE TRANSPORT PANEUROPÉENS

Lors de la réunion informelle tenue le 14 avril 2005, qui a été l'occasion de débattre des activités futures du Groupe de travail, il a été estimé que l'une des préoccupations prioritaires du Groupe de travail devait être le suivi de tous les faits nouveaux intéressant les corridors de transport paneuropéens. Le Groupe de travail a été prié d'examiner, dans les limites de sa compétence, la manière de contribuer au mieux aux grands changements intervenant dans l'infrastructure des transports depuis l'élargissement de l'Union européenne. À cette fin, le Groupe de travail devrait débattre de la manière dont il pourrait garantir efficacement le développement cohérent des infrastructures de transport au niveau paneuropéen.

- a) Relation entre les accords relatifs aux infrastructures en vigueur (AGR, AGC, AGTC et son protocole, et AGN) et les projets en cours (TEM et TER) de la CEE, d'une part, et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen, d'autre part

À sa dix-septième session, le Groupe de travail a demandé au secrétariat de présenter les critères utilisés par le groupe Van Miert pour la hiérarchisation des projets de l'Union européenne sur les réseaux transeuropéens de transport, pour que puisse être examinée la façon dont des critères similaires pourraient être élaborés et appliqués pour la hiérarchisation des projets d'infrastructure dans le cadre d'une Europe élargie, du Caucase, de l'Asie centrale et d'autres pays membres de la CEE (TRANS/WP.5/36, par. 7). Ces renseignements seront publiés sous la cote TRANS/WP.5/2005/5. À partir de ce document, le Groupe de travail souhaitera peut-être étudier les possibilités d'harmonisation des divers critères et la façon dont ils pourraient être utilisés et appliqués au mieux dans la région de la CEE.

Les représentants des pays concernés souhaiteront peut-être également informer le Groupe de travail des faits nouveaux récemment intervenus dans le domaine des corridors et zones de transport paneuropéens. Compte tenu de l'initiative prise par le Président et le Vice-Président du Groupe de travail, au vu des accords relatifs aux infrastructures en vigueur dans la CEE et des plans directeurs des projets TEM et TER et suite à l'élargissement de l'Union européenne, le Groupe de travail souhaitera peut-être, dans l'intérêt de tous les membres de la CEE, débattre des modalités efficaces de suivi des prochains faits nouveaux concernant les corridors et zones de transport.

b) Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les réponses reçues au questionnaire sur les goulets d'étranglement des infrastructures et les liaisons manquantes et la manière d'utiliser au mieux ces résultats dans le cadre des procédures de planification des réseaux de transport au niveau paneuropéen. On trouvera les réponses au questionnaire dans les documents TRANS/WP.5/2004/1/Add.1, TRANS/WP.5/2005/16 et Add.1 à 4.

#### **4. DÉVELOPPEMENT DES LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE**

a) Rapport de la réunion informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie

Le Groupe de travail sera informé des conclusions de la réunion informelle sur les liaisons de transport Europe-Asie qui s'est tenue le 15 avril 2005 à Genève et des recommandations relatives aux activités futures du Groupe de travail en la matière. Le rapport de la réunion informelle est paru sous la cote TRANS/WP.5/2005/2.

b) Élaboration des éléments du programme commun CEE/CESAP pour le développement des liaisons de transport Europe-Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question

Le Groupe de travail débatera de la manière de garantir la mise en œuvre des éléments de la Vision stratégique commune CEE/CESAP pour les liaisons de transport Europe-Asie (TRANS/WP.5/2001/14). Il échangera également des informations sur les conclusions des réunions et activités internationales concernant le développement des liaisons de transport Europe-Asie.

c) Organisation de trains de démonstration

Les représentants de la Fédération de Russie, de la Roumanie et de la Turquie informeront le Groupe de travail des faits nouveaux concernant la démonstration de trains-bloc le long des corridors Europe-Asie sur leurs territoires respectifs. Les renseignements pertinents figureront dans le document TRANS/WP.5/2005/4.

#### **5. SYSTÈMES DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

À sa dix-septième session, le Groupe de travail a décidé de poursuivre, à ses prochaines sessions, l'examen des différentes modalités de financement de l'infrastructure des transports ainsi que des enseignements que l'on peut tirer de leur application (TRANS/WP.5/36, par. 19). Aussi le Groupe de travail a-t-il demandé au secrétariat de dresser un inventaire des travaux connexes réalisés sur les partenariats privés-publics pour le financement des infrastructures de transport constitués dans la CEE, dans le cadre des projets TER et TEM, ainsi qu'au sein d'autres organisations internationales. L'inventaire du secrétariat contenant les informations demandées sera publié sous la cote TRANS/WP.5/2005/6.

À la dix-septième session, les pays membres se sont également prononcés en faveur de l'organisation d'une session spéciale du Groupe de travail consacrée à l'examen des questions liées au financement des projets d'infrastructure des transports, notamment les partenariats

privés-publics, en vue d'un échange d'opinions et de données d'expérience nationales. Le Groupe de travail est invité à débattre de la nécessité d'organiser une session spéciale consacrée au financement des infrastructures de transport et de ses modalités.

## **6. TRANSPORTS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE**

### a) Centres méditerranéens d'études et de formation en matière de transport

Le Centre d'études des transports en Méditerranée orientale (TRANSCEM) et le Centre d'études des transports en Méditerranée occidentale (CETMO) ont été priés de rendre compte des activités qu'ils ont menées depuis la dix-septième session du Groupe de travail (TRANS/WP.5/36, par. 20). Les informations pertinentes sur les activités récentes du CETMO et du TRANSCEM figureront dans le document TRANS/WP.5/2005/7, soumis au Groupe de travail pour examen.

### b) Développement des transports dans la région méditerranéenne

Le Groupe de travail sera informé des diverses activités touchant au développement des transports dans la région méditerranéenne. Les informations à cet égard seront publiées sous la cote TRANS/WP.5/2005/8.

### c) Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar

Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note du Projet de mise en place d'une liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar et des activités prévues dans le cadre dudit projet.

## **7. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2006-2010**

Le Groupe de travail souhaitera peut-être adopter son projet de programme de travail pour la période 2006-2010, sur la base du document TRANS/WP.5/2005/10.

### **Points pour information**

## **8. ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL**

### a) Commission économique pour l'Europe

La soixantième session de la Commission économique pour l'Europe s'est tenue à Genève du 22 au 25 février 2005.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des décisions prises par la Commission à sa soixantième session, concernant des questions telles que la réforme de la CEE, le suivi des conférences mondiales et régionales, les questions de fond de la CEE et leurs répercussions sur le programme de travail, ainsi que les programmes de coopération technique de la CEE (E/2005/37-E/ECE/1431).

b) Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires

Le Comité a tenu sa soixante-septième session à Genève du 15 au 17 février 2005.

Le Groupe de travail sera informé des débats du Comité sur les questions touchant notamment à ses domaines de travail (voir par. 36 à 47 du rapport du Comité ECE/TRANS/162).

**9. MÉTHODE PROGRESSIVE D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

À sa dix-septième session, le Groupe de travail (TRANS/WP.5/36, par. 12) a chargé le secrétariat de faire distribuer le document TRANS/WP.5/2004/2 à tous les pays membres et de demander des informations sur les expériences nationales concrètes en matière d'amélioration progressive des infrastructures de transport. Il a en outre demandé aux pays membres d'indiquer concrètement leur point de vue sur les futurs travaux à réaliser en la matière. Le Groupe de travail trouvera les résultats de l'enquête menée par le secrétariat dans les documents TRANS/WP.5/2005/3, TRANS/WP.5/2005/11 et Add.1.

**10. RELATION ENTRE LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

En réponse à la demande formulée par le Groupe de travail à sa dix-septième session (TRANS/WP.5/36, par. 17), le secrétariat a invité les pays membres et les organisations internationales à fournir des informations sur le rôle des transports dans le développement économique, en mettant tout particulièrement l'accent sur les relations entre les infrastructures de transport disponibles et leur impact sur le développement économique. Les réponses reçues des pays membres et des organisations internationales sont publiées pour examen dans le document TRANS/WP.5/2005/12.

**11. ASSISTANCE RELATIVE À L'ADAPTATION INSTITUTIONNELLE DE L'ADMINISTRATION D'ÉTAT ET DES ENTREPRISES DE TRANSPORT À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ**

Le Groupe de travail sera informé des activités du Conseiller régional et du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition (TFACT). Les informations y relatives font l'objet du document TRANS/WP.5/2005/13.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être également inviter les gouvernements et les organisations ou institutions internationales pertinentes à contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) et à indiquer le type d'assistance qu'ils pourraient fournir (TRANS/WP.5/36, par. 26).

## **12. SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT INTERNATIONAL**

### a) Concept de qualité des services

En réponse à la demande formulée par le Groupe de travail à sa dix-septième session (TRANS/WP.5/36, par. 29), le secrétariat a élaboré un document récapitulant toutes les réponses reçues au questionnaire sur la qualité des services de transport. Ces informations figurent dans les documents TRANS/WP.5/2005/14 et TRANS/WP.5/2005/9, pour examen par le Groupe de travail.

## **13. ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME EUROPÉEN DE BASES DE DONNÉES SUR LES TRANSPORTS**

Conformément à la décision qu'il a prise à sa seizième session (TRANS/WP.5/34, par. 39), le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note du rapport biennal du secrétariat sur la mise en place d'un système européen de bases de données sur les transports. Ce rapport fait l'objet du document TRANS/WP.5/2005/15.

## **14. QUESTIONS DIVERSES**

La dix-neuvième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir les 14 et 15 septembre 2006.

## **15. ADOPTION DU RAPPORT**

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la présente session seront adoptées en fin de session. Le rapport de la présente session, assorti desdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et sera présenté au Comité des transports intérieurs.



# UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

*Please Print*

## Conference Registration Form

Date: \_\_\_\_\_

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.  
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

**Working Party on Transport Trends and Economics  
18<sup>th</sup> session, 15-16 September 2005**

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

\_\_\_\_\_

Participant

Mr.  Family Name \_\_\_\_\_ First Name \_\_\_\_\_

Mrs.  \_\_\_\_\_

Ms.  Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From _____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until _____

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English  French  Other

Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until
_____	_____	_____

Official telephone N°.	Fax N°.	Official Occupation
_____	_____	_____

Permanent official address

\_\_\_\_\_

Address in Geneva

\_\_\_\_\_

Email Address \_\_\_\_\_

<b>On Issue of ID Card</b> Participant Signature _____ _____ Date _____	Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.  Please PRINT your name on the reverse side of the photograph	PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO	<b>Security Use Only</b> Card N°. Issued _____  Initials, UN Official _____
--	---	--	--





UNITED NATIONS GENEVE  
 CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION  
**LONG DURATION / EXPERT FORM**  
Please use block capitals when filling in this form

<b>Name of Delegate</b>			
<b>Participant of Country / Organization / Agency</b>			
<b>Expected date of arrival</b>		<b>Number of conferences you attend each year</b>	
<b>Official Occupation</b>			
<b>Passport Number</b>		<b>Passport Expiration date</b>	
<b>Office Telephone No.</b>		<b>Office fax No.</b>	
<b>Email Address</b>			
<b>Permanent Official Address or Home Address</b>			
<b>Signature of Delegate</b>			

<b>Name of Authorizing Officer</b>		<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: auto;"> <p>Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.</p> </div>
<b>Signature of Authorizing Officer</b>		
<b>Section stamp and date</b>		

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

<b>FOR SECURITY USE ONLY</b>		
<b>ID CARD NUMBER:</b>	<b>VALID FROM:</b>	<b>VALID UNTIL:</b>
<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>



**Security Identification Section**

Open 08.00 – 17.00 non-stop

